



Restauration

Maternelles

Tous les enfants demi-pensionnaires des classes maternelles déjeunent aux Lutins. Pour les enfants de Petite section, le prix du repas est de 7€ auxquels s'ajoutent chaque fois 2,50€ pour frais d'encadrement spécifique.

Rappel: Pas de cantine pour les Maternelles le 4 septembre 2023, jour de la rentrée.

CP CE1 CE2

Les CP, CE1 et CE2 déjeunent au self-service sur place. Chaque niveau du CP au CE2 a une personne référente qui les encadre entre 12h et 13h35.

Les enfants qui n'ont pas été cherchés à 12h sont conduits à la cantine, un repas occasionnel sera facturé aux parents. Le règlement se fait par paiement en ligne sur notre plateforme Ecoledirecte.com. Les codes d'accès vous seront transmis lors de la première semaine de la rentrée 2023.

Rappel :

Si votre enfant inscrit au forfait ne mange pas exceptionnellement à l'école, veuillez le signaler impérativement par **[SMS au 06 20 06 04 95](tel:0620060495)**.

L'inscription doit se faire **[au plus tard la veille du repas avant 11h](#)** car nous dépendons d'une centrale de livraison – traiteur (Alsacienne de Restauration), vous ne pouvez donc pas commander un repas pour le jour même.

Il est possible d'inscrire les enfants de la maternelle au CE2 à la cantine un ou plusieurs jours de la semaine, de façon régulière, ce que nous appelons: **[cantine à la carte](#)**. **L'inscription à l'année se fait également en ligne sur notre plateforme Ecoledirecte.com.**

CM1 CM2

Les élèves de CM1 CM2 déjeunent au self-service de la Dordogne, sur le même site que les collégiens.

Pour les repas occasionnels, il faut faire une inscription et un paiement en ligne sur notre nouvelle Ecoledirecte.com. Les codes d'accès vous seront transmis lors de la première semaine de la rentrée 2023.

Tarif Cantine

Le prix de la demi-pension sur 4 jours est calculé sur la base de 6,35 € le repas. Il est rappelé que ce prix inclut à la fois le repas complet équilibré, la surveillance de l'interclasse et les frais de fonctionnement. **Seules les absences de 4 jours consécutifs et plus pourront être remboursées.** Il faudra impérativement transmettre un certificat médical à la comptabilité par mail à compta@nds67.fr. Les absences pour convenance personnelle ne seront pas prises en compte.

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
Demi-pensionnaire 4 jours /semaine	Le prix du repas est de 7,20 € (*) Facturation trimestrielle suivant les tarifs ci-dessous		
	403.20 €	280.80 €	324.00 €
Externe repas à la carte	Le prix du repas est de 8 € (*) Inscription obligatoire avant le veille du repas à 11h au plus tard et paiement en ligne sur Ecoledirecte		

(*) : le prix du ticket comprend le repas, la surveillance et les frais de fonctionnement.

- **Si vous êtes en prélèvement automatique :**
Il n'est pas nécessaire de venir régler la demi-pension, le montant vous sera prélevé :
 - si sa classe est à la Dordogne un badge sera remis à votre enfant le jour de la rentrée,
 - si sa classe est aux Lutins il sera inscrit sur une liste de demi- pension.
- **Si vous n'êtes pas en prélèvement automatique :**
Il faudra venir impérativement régler la demi-pension du 1er trimestre en vous présentant à l'accueil au Collège (8 bd de la Dordogne) le jour de la rentrée. Toute modification ne pourra se faire qu'à chaque début de trimestre.